

La Lettre du *Cedre*

n° 21 - février 1997



Rédaction, informations : *Cedre*, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr

Déversement de fuel dans l'étang de Berre (suite)

Suite à l'article sous ce titre de la Lettre n° 20, le Président de FOST (*Fast Oil Spill Team*) nous demande à juste titre de préciser que ce sont des moyens de FOST qui ont été mobilisés et non du matériel. FOST constitue un ensemble opérationnel permettant d'attaquer les pollutions par hydrocarbures dans le monde entier. Ses moyens sont composés d'un stock de matériel préconditionné sur palettes avion et de 40 spécialistes, membres du bataillon des marins-pompiers de Marseille.

Pollution du *Konemu* à Nouméa (suite)

Le 23 janvier, le *Konemu*, pétrolier français armé par la Société Calédonienne de Transports Pétroliers, en route de Nouméa vers Port Vila (Vanuatu), s'est échoué sur le récif de Mouroueti (Nouvelle-Calédonie) avec à bord 750 tonnes de gazole et 300 tonnes de kérosène. Un peu plus de 100 tonnes de gazole se sont déversées dans les eaux du lagon avant que la coque ne soit colmatée et le navire déséchoué. Malgré le déploiement rapide d'équipements antipol, mis en oeuvre par la Marine Nationale et par les compagnies pétrolières Shell et Mobil, la nappe d'hydrocarbures est parvenue à atteindre le littoral de la Province-Sud, l'îlot Bailly classé "réserve spéciale" et la commune du Mont-Dore étant les secteurs les plus touchés. L'expert du *Cedre*, mobilisé sur site par le Délégué du Gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie, a été chargé notamment d'évaluer l'impact du déversement sur le milieu naturel, d'aider à la mise en place d'une procédure de suivi des dossiers d'indemnisation et d'assister l'Etat français dans la défense de ses intérêts pour le remboursement des frais engagés.

Stages de formation

Au cours du mois de février, le *Cedre* a réalisé deux sessions de formation :

Formation spécialisée sur les techniques d'intervention sur les colis perdus en mer. Réalisé pour le compte de l'OMI à la demande du REMPEC, ce stage nous a permis d'accueillir, du 4 au 8 février, 25 stagiaires représentant les 20 pays du pourtour méditerranéen. Les cours, dispensés avec interprétation simultanée, furent complétés par des démonstrations pratiques et des visites réalisées avec le concours de la Cellule Mobile d'Intervention

Chimique du Centre de Secours Principal de la CUB de Brest et de l'Université de Bretagne Occidentale.

Formation Zone de Défense Ouest. La deuxième session du stage "Gestion de situations d'urgence et de crise en cas de pollution accidentelle des eaux intérieures" s'est tenue à Nantes, du 18 au 21 février dans les locaux de l'Institut de l'Homme et de la Technologie. Cette formation a été organisée par le *Cedre* sous la direction de l'Etat-Major de Sécurité Civile de la Zone de Défense Ouest et sur des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Sécurité Civile et de la DIREN. Trente-quatre personnes, représentant administrations, services déconcentrés de l'Etat et départements, ont assisté aux conférences et participé à un exercice d'Etat-Major simulant une situation de crise en eaux intérieures.

Trafic de substances dangereuses en Manche

La *Commission d'Etudes Pratiques de Lutte Antipollution (CEPPOL)* de la Marine Nationale a diffusé, le 26 février, une étude sur le trafic de substances dangereuses et hydrocarbures dans la zone Manche-Est, Manche-Ouest et Ouest-Bretagne pendant la période du 1er juillet au 31 décembre 1996 (21ème rapport). Cette étude répertorie 922 déclarations de gaz liquéfiés ou comprimés, 2548 d'hydrocarbures et 4730 de produits chimiques, en augmentation numérique de respectivement 13%, 6% et 51% par rapport au semestre précédent. Une majorité des substances chimiques (54% du tonnage) transite sous l'appellation évasive "produits chimiques". Quatre-vingt-dix pavillons ont été recensés. En tonnage, le Libéria vient en tête pour les hydrocarbures, la Norvège pour les produits chimiques, les carburants et peroxydes, les matières toxiques et infectieuses, les matières corrosives, le Danemark pour les explosifs, le Luxembourg pour les gaz liquéfiés ou comprimés.

Expertises au Bénin

A la demande du gouvernement béninois, l'Organisation Maritime Internationale a confié au *Cedre* une expertise nationale sur les risques et la préparation à la lutte contre la pollution marine par hydrocarbures, qui a été menée parallèlement à une expertise en sécurité et sauvetage maritime. Une mission sur place, incluant des rencontres avec les autorités maritimes et portuaires, les responsables de l'environnement, de la sécurité civile et de l'avia-

tion civile ainsi que des visites de zones portuaires et littorales, a permis de réaliser une évaluation des risques et d'effectuer un état des besoins en matériel. Un plan national d'urgence et un programme d'acquisition de matériel et de formation de personnel doivent être proposés.

Pollution du *San Jorge* en Uruguay

Après s'être échoué sur un récif non signalé au large de la côte uruguayenne, le pétrolier panaméen *San Jorge* a déversé 5000 tonnes de brut en mer entre le 8 et le 13 février. Des nappes ont touché les plages sableuses du littoral touristique de Punta del Este et l'île aux Loups, une réserve de faune abritant quelque 200 000 phoques à fourrure et lions de mer. L'île, où du pétrole est piégé dans des zones d'éboulis rocheux, au milieu des colonies de phoques et lions de mer, constitue le souci majeur des équipes d'intervention. L'ITOPF, en place depuis le 18 février, a fait appel à un expert britannique pour l'aider sur le problème des populations de phoques et à un expert fourni par le *Cedre* pour l'impact sur la pêche. Deux experts de la NOAA et un expert Canadien ont été mobilisés par les autorités argentines. Ils ont été rejoints le 7 mars par un expert de l'IFREMER.

TOVALOP /CRISTAL ferme mais ITOPF continue

L'Uruguay n'ayant pas signé la convention du FIPOL, l'accident du *San Jorge* constituera le dernier grand dossier du système d'assurances volontaires TOVALOP/CRISTAL qui a, après 25 ans d'activité, cessé d'exister le 20 février. Dorénavant, le FIPOL couvrira les dommages des marées noires au-delà du seuil de responsabilité civile des assureurs mutuels, dans les pays signataires. L'ITOPF, qui avait été créé initialement pour gérer TOVALOP, continue ses activités d'expertise au service des transporteurs pétroliers. Une très intéressante petite brochure gratuite de l'ITOPF explique ce changement et ses conséquences.

Pollution du *Nakhodka* au Japon (suite)

Russes et Japonais n'ont toujours pas réussi à se mettre d'accord sur les causes de l'accident qui a fait 5 victimes humaines, 5 volontaires morts de défaillance cardiaque en participant aux opérations de nettoyage. Plus de 2000 personnes y ont pris part et permis de récupérer, en un peu plus d'un mois, l'essentiel du pétrole arrivé sur le littoral. Environ 36 000 m³ de déchets ont été collectés, stockés en fûts, en sacs ou en fosses. Les autorités n'ont pas encore décidé des voies d'élimination de ces déchets dont une partie a déjà été transportée vers des décharges et des centres d'incinération. La proue du navire, échouée, a été vidée des 1300 tonnes qu'elle contenait. La poupe, coulée par 2400 m de fond à 80 km au large, avec environ

12 500 tonnes de pétrole, relarguerait régulièrement des petites quantités.

Petites pollutions pétrolières au Royaume Uni

Le *Marine Pollution Bulletin* de janvier relate les résultats d'une enquête réalisée par le Collège du Buckinghamshire pour le *Marine Pollution Control Unit* sur les petites pollutions pétrolières des côtes britanniques en 1995. L'enquête recense 585 déversements (458 tonnes au total) dont 142 ont donné lieu à des opérations de nettoyage, pour un coût de 2,6 millions de F. Le cinquième seulement a été remboursé par les pollueurs, identifiés dans 65% des cas. Quarante-quatre navires ou installations ont fait l'objet d'une inspection après pollution et 21 amendes ont été infligées, pour un total de 520 000 F.

Déversements de pipe-lines en Europe de l'Ouest

CONCAWE, l'organisation professionnelle des compagnies pétrolières pour l'environnement, la santé et la sécurité, a publié un rapport sur les déversements accidentels des 250 pipe-lines (30 600 km) de l'Europe de l'Ouest en 1995. Pour 569 millions de tonnes transportées, il y a eu 10 déversements, totalisant 1643 tonnes. Quatre déversements ont été provoqués par des défaillances mécaniques, 4 par des travaux d'excavation réalisés par des tiers, 1 par corrosion et 1 par erreur opératoire.

Juin et septembre : stages de formation à la lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zone littorale et portuaire.

Ces formations à caractère pratique offrent aux stagiaires une occasion unique de se familiariser aux techniques et équipements de lutte dans des conditions proches de la réalité grâce aux exercices organisés sur le plateau technique du *Cedre*, avec déversement de pétrole. Il reste encore quelques places disponibles pour la 1ère session (2 au 6 juin). La 2ème session est prévue du 29 septembre au 3 octobre. N'hésitez pas à contacter notre service Formation.

Document "Contaminants chimiques en milieux aquatiques"

Ce document, rédigé par deux chercheurs du *Cedre* et de l'IFREMER, présente les connaissances relatives aux processus de contamination chronique et accidentelle des eaux, sachant que toutes les deux, sur le long terme, se rejoignent et se mêlent. La première partie de l'ouvrage, publiée par l'Institut Océanographique, est consacrée aux aspects généraux des pollutions chimiques dans les milieux aquatiques : nature des contaminants chimiques, sources de contamination et apports vers les milieux aquatiques, aspects écotoxicologiques, méthodes d'analyses, sources d'informations.

Réf. : OCEANIS (1995) vol 21 (2) : 3047-3430 - prix : 150 F.